

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. EXPULSION ILLÉGALE D'UN PAKISTANAIS

Le 22 juin 2019, les Émirats arabes unis ont renvoyé de force Rashid Hussain Brohi au Pakistan. Les forces de sécurité émiriennes l'avaient placé en détention le 27 octobre 2019 sans explication. Elles l'ont maintenu au secret pendant sept mois. Avant de s'installer aux Émirats arabes unis, Rashid était un militant du Mouvement national baloutche au Pakistan. Son expulsion met sa vie en danger du fait de son origine ethnique et constitue donc un renvoi forcé illégal.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 22 juin 2019, les Émirats arabes unis ont expulsé Rashid Hussain Brohi, un ressortissant pakistanais et militant baloutche, vers le Pakistan après sept mois de détention au secret. Sa famille ignore où il se trouve au Pakistan et sa vie est en danger dans ce pays du fait de son origine ethnique. Rashid s'était installé aux Émirats arabes unis car des membres de sa famille et des collègues, appartenant tous à la communauté baloutche, avaient été tués au Pakistan entre 2010 et 2016 dans des circonstances inexpliquées. Leurs proches attribuent leur décès aux forces de sécurité pakistanaises.

Le 26 décembre 2018, deux agents des forces de sécurité émiriennes ont ordonné à Rashid Hussain Brohi de stopper son véhicule et l'ont arrêté sur l'autoroute E88 à Sharjah. Il n'a été revu qu'une fois ensuite, le 29 décembre, lorsque des agents des forces de sécurité armés l'ont emmené au domicile de membres de sa famille pour récupérer son passeport. Les proches de Rashid Hussain l'ont cherché et ont déposé des requêtes par les voies officielles émiriennes, mais les autorités n'ont pas révélé le lieu où il se trouve, la raison de son arrestation ou les chefs d'inculpation retenus contre lui.

Amnesty International a examiné des documents officiels confirmant l'expulsion de Rashid par les Émirats arabes unis.

L'organisation condamne la décision de renvoyer cet homme, au mépris de toutes les garanties juridiques, dans un pays où « sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, [...] de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques » (article 33 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés). Les renvois forcés de cette nature sont contraires au droit international.

Amnesty International a publié une Action urgente en faveur de Rashid Hussain Brohi afin d'appeler les autorités émiriennes à révéler où se trouvait cet homme et à empêcher une expulsion contraire au droit international. Amnesty International continuera de suivre la situation de Rashid Hussain Brohi et réagira comme il convient en cas d'évolution.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Rashid Hussain Brohi(il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 22/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/9880/2019/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



